

4G : Orange répond à l'UFC-Que choisir

Orange n'a évidemment pas apprécié la plainte que l'UFC-Que choisir a déposée à son encontre, ainsi que contre SFR, sur les services 4G. L'association de défense des consommateurs reproche notamment aux deux opérateurs des pratiques commerciales trompeuses en regard des taux de couverture du réseau très haut débit mobile mesuré sur le terrain comparé aux annonces des opérateurs (lire [L'UFC-Que choisir attaque la 4G d'Orange et de SFR](#)).

Par voie de communiqué, l'opérateur historique « *s'étonne de cette communication, qui paraît tout à fait inappropriée au regard de la démarche de transparence dans laquelle Orange s'inscrit vis-à-vis de ses clients* ». Et conteste plusieurs points de l'analyse de l'UFC.

Sur **le taux de couverture**, Orange estime que l'association « *fait un amalgame entre le lancement de la 4G dans les 20 arrondissements de Paris et la couverture à 100% de la zone* ».

500 villes 4G

Concernant **le débit théorique maximum de 150 Mbit/s**, Orange réaffirme qu'il est le seul opérateur français à pouvoir le proposer grâce à ses 20 MHz de bande passante et conteste l'idée que le déploiement des antennes 2600 MHz ne concerne que les grandes villes.

« *L'ouverture par Orange à la 4G des 500 villes sur l'hexagone effective au 30/09/2013 repose sur la mise en service de 2349 antennes de 2,6 GHz et 250 antennes de 800 Mhz* », argumente l'opérateur qui ajoute œuvrer à réduire les inégalités entre les territoires depuis de nombreuses années.

Enfin, Orange conteste assimiler le **réseau H+** (de la 3G à 21 ou 42 Mbit/s) à la 4G (150 Mbit/s) dans ses communications.

Guerre de tranchées

Alors que les trois opérateurs mobiles historiques ont tous aujourd'hui lancé leurs offres 4G, l'enjeu autour du très haut débit mobile est stratégique. Il s'agit, là encore, de gagner un maximum de part d'un marché sur lesquels l'ensemble des acteurs partent à égalité (plus ou moins car avec l'autorisation d'exploitation des fréquences 1800 MHz, Bouygues Telecom couvre aujourd'hui 63% du territoire contre moins de 40% environ pour Orange et SFR). Et surtout générer une base client conséquente avant l'arrivée probable de Free en 2014. Dans cette nouvelle guerre de tranchées, Orange ne peut se permettre une mauvaise communication d'autant que le réseau de Bouygues Telecom est, lui, salué par l'UFC-Que choisir.

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr - La 4G, comme si vous y étiez !](#)